



Le moniteur de l'ASA sur la sécurité 2018

La suisse entre
sécurité, risque et liberté

ASA | SVV



sotomo
gesellschaft, politik & raum ■ ■ ■

Commanditaire

Association Suisse d'Assurances ASA
Conrad-Ferdinand-Meyer-Strasse 14
8022 Zürich

Prestataire

Institut de recherche sotomo
Dolderstrasse 24
8032 Zürich

Auteurs (par ordre alphabétique)

Lorenz Bosshardt
Gordon Bühler
Michael Hermann
David Krähenbühl
Matthias Mahrer

Suivi technique

Tibor Szvircsev Tresch
Thomas Ferst
Académie militaire (ACAMIL) à l'EPF de Zurich
Chaire sociologie militaire

Traduction

Christine Reversac Baudry

Zurich, juin 2018



Table des matières

1	En bref	6
2	Sécurité au quotidien	9
2.1	Environnements et sites	9
2.2	Gestion des risques au quotidien	12
2.3	Risques raisonnables et risques déraisonnables	15
3	Perspectives et estimations	17
3.1	Attentes individuelles en termes de risques	17
3.2	Sécurité et tournant technologique	19
3.3	Perspectives d'avenir concernant la Suisse et le monde	21
4	Entre sécurité, risque et liberté	24
4.1	Sécurité et liberté vues par la population	24
4.2	Sécurité policière	26
4.3	Obligations et interdictions	28
4.4	Responsabilité en cas de comportement risqué	31
5	Sécurité financière	33
5.1	Besoin de sécurité assouvi et non assouvi	33
5.2	Inquiétude en matière de prévoyance vieillesse	34
5.3	Rente ou capital?	35
5.4	Filet de sécurité financier	37
6	Méthodologie	39
6.1	Collecte des données	39
6.2	Méthodologie de redressement pour échantillon représentatif	39

1 En bref

A la demande de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), l'organisation faîtière de l'assurance privée, l'institut de recherche sotomo a interrogé 10 401 personnes en Suisse sur leur ressenti en termes de sécurité. Pour l'aspect technique, sotomo était secondé par les enseignants en sociologie militaire de l'Académie militaire (ACAMIL) à l'EPF de Zurich. Le sondage a eu lieu entre le 21 mars et le 4 avril 2018. Les résultats sont redressés en fonction de critères sociodémographiques et politiques et sont donc représentatifs de la population adulte en Suisse.

Pour la population suisse, sécurité et liberté sont deux notions étroitement liées. Publié pour la première fois en juin 2018, le « Moniteur de l'ASA sur la sécurité » souligne un besoin prononcé de sécurité. Il met aussi en évidence un profond ancrage dans la population suisse du respect de la liberté personnelle et du principe de la responsabilité individuelle.

« No-go-areas », en Suisse aussi

Certes, la plupart des répondants se sentent en sécurité, même lorsqu'ils rentrent à pied chez eux à la tombée de la nuit ; pourtant, 27 pour cent des hommes et 53 pour cent des femmes indiquent éviter certains endroits pour des raisons de sécurité. Pour les femmes, les zones à éviter sont souvent des lieux déserts comme les passages souterrains ou les parkings. Il est intéressant de noter que les femmes ne sont pas les seules à éviter certains lieux plus que d'autres, c'est également le cas des répondants situés politiquement à droite. Ceux-ci évitent cependant plutôt les « quartiers à problèmes » ou d'autres secteurs urbains. D'une manière générale, la « liberté de mouvement » et « l'absence de peur » sont des aspects essentiels en matière de sécurité et de liberté pour les femmes. Là encore, les concordances sont importantes avec les personnes situées à droite de l'échiquier politique. Alors que pour les femmes, c'est surtout le risque d'une agression qui prédomine, les personnes de droite ont surtout peur de ce qui est étranger.

Crainte de la multiplication des catastrophes naturelles

Lorsqu'il est question d'évaluer les risques encourus individuellement dans la vie, la perte d'emploi arrive en pole position : 21 pour cent considèrent le risque à moyen terme comme important. Une atteinte à la vie et à l'intégrité physique semble beaucoup moins probable (9 %). Au regard de la fréquence effective, le risque d'une telle atteinte est néanmoins souvent beaucoup surestimé. Seul le risque d'être touché par une catastrophe naturelle majeure est tout autant surestimé. En la matière, trois quarts des personnes interrogées pensent que de tels phénomènes climatiques vont se multiplier à l'avenir.

Les adultes suisses prennent des « risques déraisonnables » essentiellement lorsqu'ils sont au volant de leur véhicule, même s'ils ne se considèrent pas eux-mêmes particulièrement téméraires dans ce domaine. C'est en matière d'assurances et de placements financiers, que les personnes interrogées déclarent prendre le moins de risques « déraisonnables ».

Pour une majorité relative des répondants, les systèmes d'assistance à la conduite constituent une mesure technique permettant d'améliorer la sécurité sur les routes, ce qui n'est pas le cas des véhicules autonomes. Seulement 18 pour cent pensent que les voitures autonomes contribueront à l'accroissement de la sécurité ; ils sont 42 pour cent à craindre l'inverse. Dans le secteur financier aussi, les personnes interrogées redoutent une progression de l'insécurité. Cette crainte porte surtout sur les cryptomonnaies et les bitcoins. Une petite majorité relative estime néanmoins que le paiement sans monnaie est plutôt moins sûr que plus sûr.

Responsabilité individuelle plutôt qu'interdictions

En dépit du besoin de sécurité ambiant, aucune majorité ne se dessine en faveur d'une surveillance policière en ligne sans présomption concrète. Et seulement 19 pour cent des répondants sont favorables à une interdiction du base jumping, un sport à risque qui donne régulièrement lieu à des accidents mortels. Les ingérences dans la liberté individuelle ne sont pas acceptées facilement. Parallèlement, beaucoup jugent que celui qui court sciemment des risques particuliers doit alors en assumer lui-même les conséquences. Seulement un tiers des personnes interrogées considèrent qu'en cas d'accident consécutif à la pratique d'un sport à risque, l'assurance doit prendre en charge l'intégralité des frais médicaux de la personne concernée. Un tiers pensent que ces frais doivent être partiellement assumés par ceux qui ont provoqué l'accident, et le dernier tiers que les responsables doivent prendre l'intégralité des coûts à leur charge.

Cette préconisation de l'application du principe du responsable-payeur est encore plus prononcée à l'encontre des personnes qui se rendent dans des pays dangereux en dépit des avertissements des pouvoirs publics et qui y sont victimes d'enlèvement. Dans ce contexte d'une importante responsabilité individuelle, il est plutôt surprenant de constater que 65 pour cent des personnes interrogées soutiennent l'introduction de l'obligation du port du casque en vélo. Ici, l'ingérence dans la liberté individuelle semble manifestement moins grave. La tendance à multiplier les équipements de protection et de sécurité paraît être tout à fait acceptée par la population.

Incertitude concernant la prévoyance vieillesse

Le principe de la responsabilité individuelle ressort aussi en termes de sécurité financière. En cas de difficultés financières, la plupart des répondants puisent en premier lieu dans leur propre épargne, puis se tournent vers leur famille et, en dernier ressort, s'en remettent à l'Etat social. Pour autant, l'inquiétude quant au filet de sécurité financier permettant de garantir les moyens de subsistance est largement répandue. Seulement 36 pour cent considèrent que leur besoin de sécurité financière à la retraite est couvert. Trois quarts s'attendent à ce qu'il y ait moins d'argent disponible à l'avenir pour les rentes AVS. Alors que seulement une minorité souhaite retirer son avoir de la caisse de pension sous forme d'un versement unique en capital, une nette majorité se prononce contre la suppression de la liberté de choix entre le versement sous forme d'une rente mensuelle et le retrait en capital.

Là encore, forte orientation sur la sécurité et préconisation de la responsabilité individuelle se mélangent. Comme l'illustre parfaitement le « Moniteur de l'ASA sur la sécurité », cette conjonction typiquement suisse du besoin de sécurité et de l'amour de la liberté transparaît dans une grande variété de domaines. Cela n'est donc pas un hasard si les définitions des notions de « sécurité » et de « liberté » formulées par les répondants sont souvent très proches.

2 Sécurité au quotidien

2.1 Environnements et sites

Près de 40 pour cent des répondants indiquent éviter des environnements et des lieux en Suisse, car ils ne s’y sentent pas en sécurité lorsqu’ils y sont seuls. Avec une proportion de 53 pour cent, ce sont surtout les femmes qui ont identifié de tels endroits à éviter en Suisse. Chez les hommes, la proportion est deux fois moindre (27 %). L’illustration n° 1 précise les lieux concernés. Ce nuage de mots représente la fréquence à laquelle les lieux ont été cités par les répondants. Au global, ce sont les termes « gare » et « milieu urbain » qui apparaissent le plus souvent.

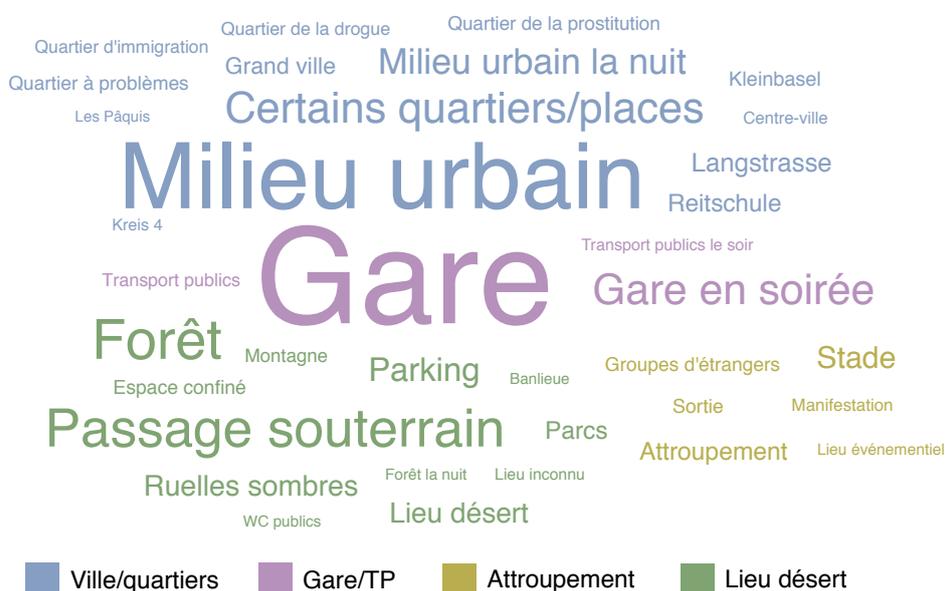


Figure 1: Lieux en Suisse que les répondants évitent lorsqu’ils sont seuls (n = 3809).

Les lieux cités par les répondants se classent en quatre catégories. Le groupe de réponses le plus important se rapporte aux lieux urbains. Ces lieux sont parfois localisés très concrètement (« Langstrasse », « Reitschule », « Les Pâquis », etc.) ou décrits globalement (« quartier à problèmes », « quartier de la prostitution », etc.). La deuxième catégorie des lieux les plus souvent cités porte sur des sites déserts (« forêt », « passage souterrain », « parking »). Tout aussi fréquemment citée, la troisième catégorie concerne les gares et les transports publics. Une catégorie plus petite touche les regroupements de personnes (rassemblements).

Comme mentionné précédemment, les zones considérées comme à éviter en Suisse ne sont pas les mêmes en fonction des sexes. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à préciser qu’il y a des endroits qu’elles évitent ; et les lieux alors évoqués diffèrent de ceux indiqués par les hommes (cf. illustration n° 2).

Pour les femmes, les lieux déserts et les gares arrivent nettement en première position. Par contre, les hommes citent les secteurs urbains pratiquement autant que les femmes et les rassemblements plus qu'elles – même si c'est à un moindre niveau.

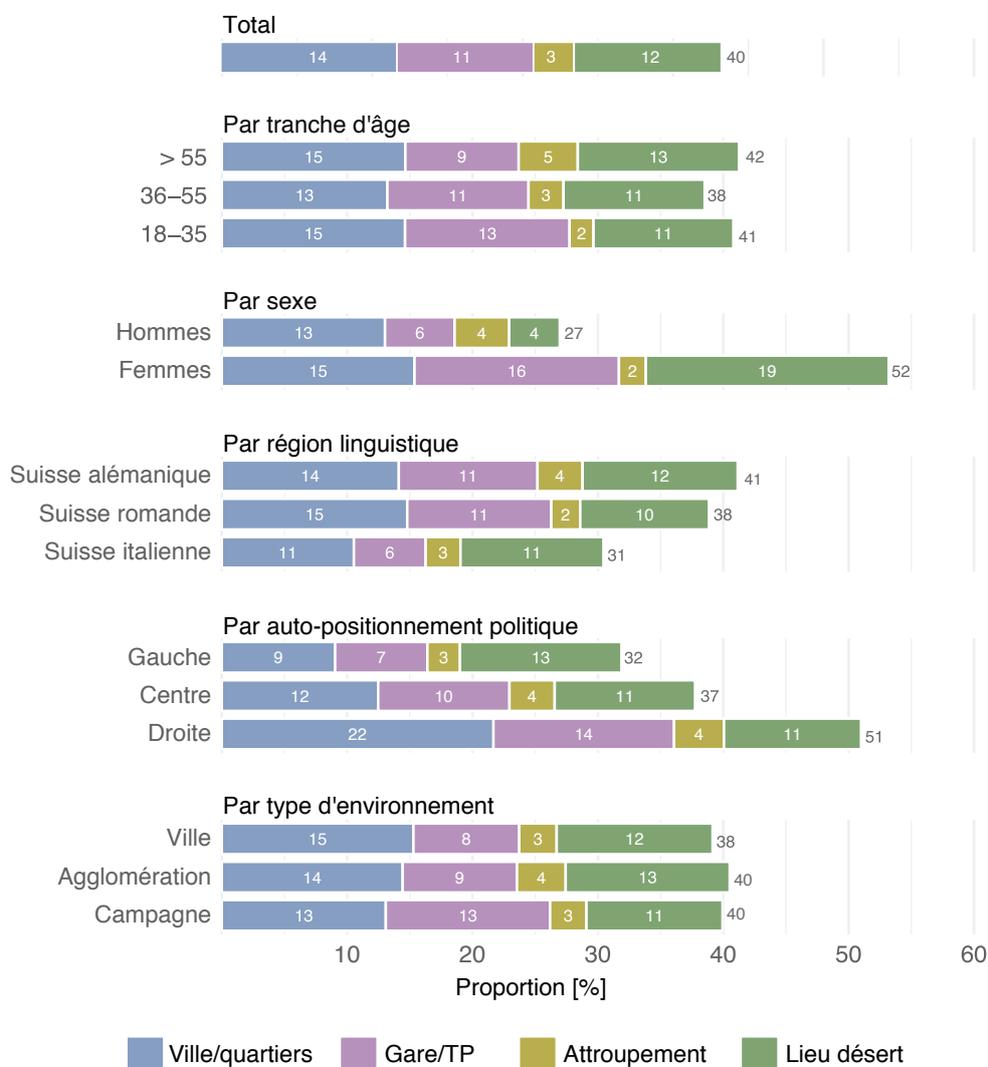


Figure 2: Lieux en Suisse que les répondants évitent lorsqu'ils sont seuls – résultats selon critères démographiques.

Il est intéressant de noter que les zones considérées comme à éviter ne sont pas les mêmes selon la proximité politique. Les personnes politiquement à droite mentionnent nettement plus souvent (51 %) éviter certains lieux que celles politiquement à gauche (32 %). Concernant les personnes de droite, les lieux cités sont surtout des secteurs urbains qu'elles jugent dangereux. La thèse évidente selon laquelle il s'agit alors essentiellement de personnes de la campagne ne se vérifie toutefois pas. En matière de détermination des zones à éviter, il n'y a pas de réelle différence ville-campagne. Le fait de considérer la grande

ville, ou des quartiers de celle-ci, comme des lieux à éviter est manifestement directement lié aux orientations politiques.

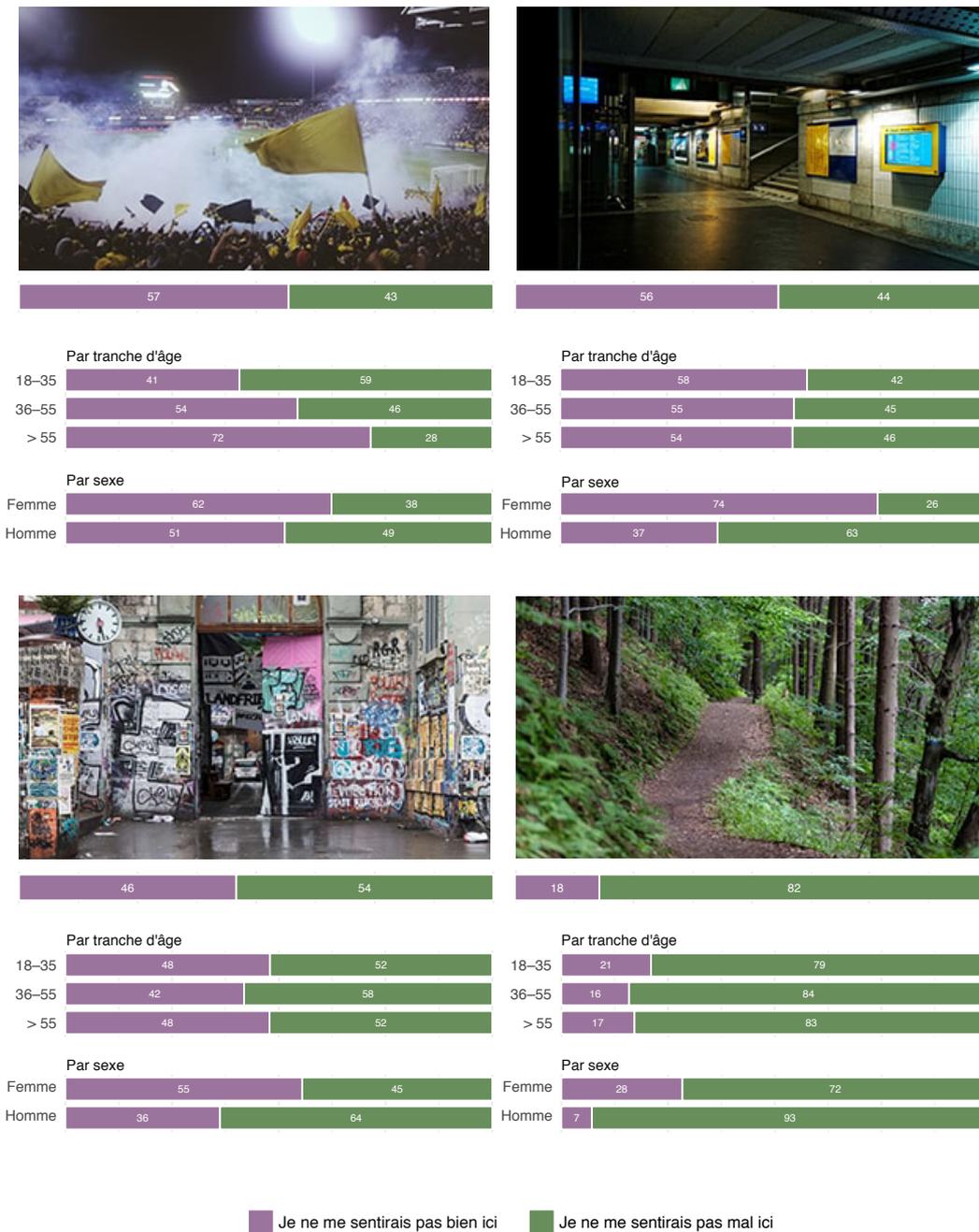


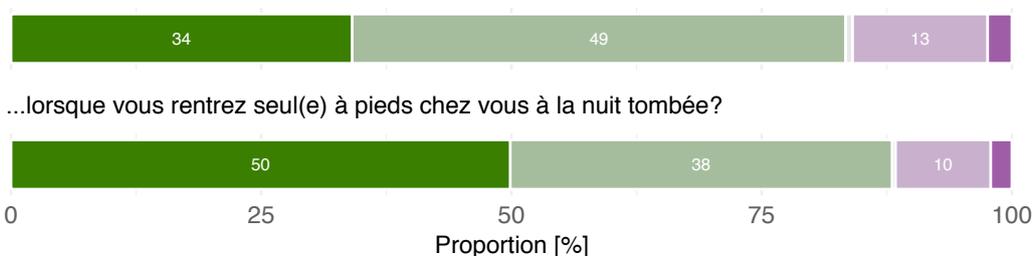
Figure 3: Estimation du bien-être dans certains lieux.

Quatre images représentant des lieux différents ont été soumises aux participants. On leur a demandé de dire s'ils se sentiraient bien ou mal dans de tels lieux ou dans de telles situations. Certes, comme nous venons de le montrer, les personnes interrogées citent relativement peu souvent de manière spontanée les rassemblements comme des endroits à éviter. Pour autant, c'est l'image

représentant des gradins remplis de fans de football dans un stade lors d'un match qui est la plus communément mise en relation avec le sentiment « de ne pas se sentir bien ». L'image du chemin dans la forêt est la moins fréquemment citée dans ce cas. Comme l'on pouvait s'y attendre, les lieux déserts avec peu de visibilité sont évalués nettement plus négativement par les femmes que par les hommes. Par contre, en ce qui concerne le sentiment provoqué par les fans de football, il est davantage fonction de l'âge des personnes interrogées. Comme le confirme l'analyse réalisée en fonction de différents paramètres sociodémographiques, le sentiment généré par les gradins remplis de fans n'obéit pas du tout aux mêmes principes que les autres lieux proposés. En effet, avec cette image, il est moins question d'une menace invisible que du comportement imprévisible des personnes présentes.

Vous sentez-vous en sécurité...

...dans des lieux publics très fréquentés?



Parfaitement en sécurité ■ Particulièrement en danger ■ Sans opinion

Figure 4: Sentiment de sécurité dans certaines situations.

Même si la majorité des personnes interrogées ne se sentiraient pas à l'aise entourées de supporters dans des gradins, il n'y a absolument pas de sentiment d'insécurité généralisé en Suisse. 83 pour cent des répondants se sentent plutôt en sécurité ou parfaitement en sécurité dans les lieux publics à forte fréquentation. Et lorsqu'il s'agit de rentrer seuls chez eux à pied à la nuit tombée, ils sont même 88 pour cent à ne pas être inquiets.

2.2 Gestion des risques au quotidien

Comment les Suisses appréhendent-ils la sécurité et les risques au quotidien ? Même dans les choses apparemment les plus banales, les modèles diffèrent du tout au tout. Par exemple, comment se comporte-t-on comme piéton lorsque le feu est rouge ? Est-ce que l'on attend, même si aucune voiture n'est en vue et qu'il serait possible de traverser ? Ils sont néanmoins 28 pour cent à affirmer ne jamais traverser lorsque le feu est rouge pour les piétons.

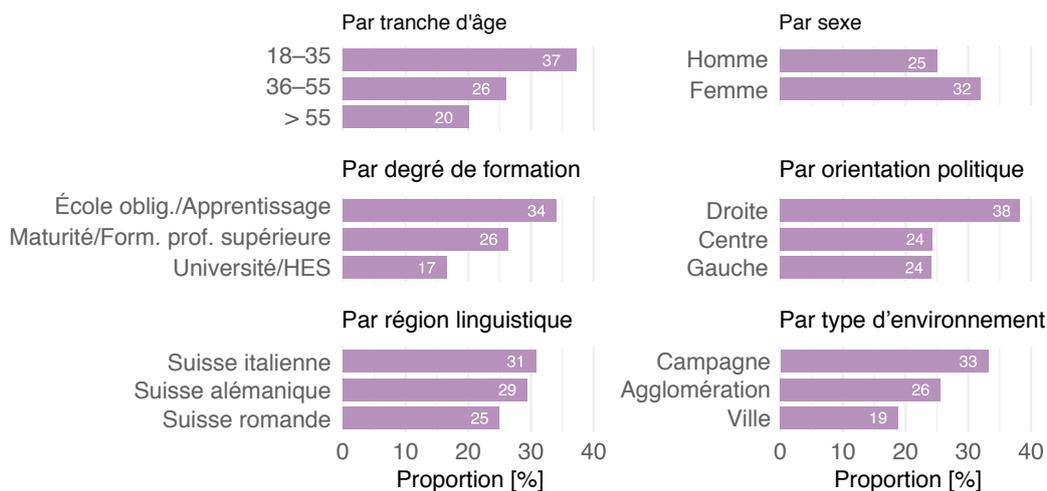


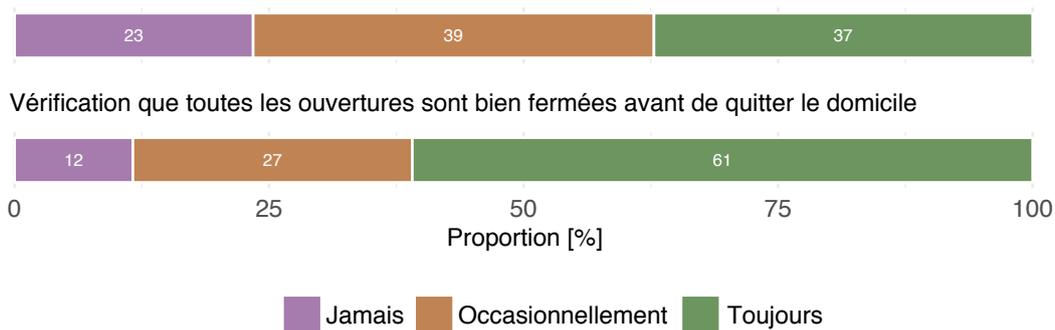
Figure 5: Ne traverse jamais au rouge sur les passages pour piétons, même lorsque la circulation le permettrait.

Comme le montre l'illustration n° 5, le comportement au feu rouge dépend de toute une série de facteurs. Par exemple, les personnes qui respectent strictement le feu rouge vivent plus souvent à la campagne qu'à la ville ; elles sont généralement plus âgées, de sexe féminin, n'ont pas fait de longues études et sont politiquement plutôt à droite. Le fait de respecter le feu rouge n'est pas uniquement lié à la prudence, il s'agit aussi du respect des règles en général. Les personnes ayant fait des études sont plus flexibles avec les règles et prennent davantage de liberté que les personnes disposant uniquement d'une formation de base. Toutefois, le quotidien joue aussi un rôle en matière de comportement au feu rouge. Les personnes qui vivent en milieu urbain et sont donc davantage confrontées à des feux rouges et des passages pour piétons ont tendance à avoir un comportement plus souple que les personnes vivant à la campagne.

A la différence des feux rouges, il y a un grand nombre de situations quotidiennes où aucune règle ne nous protège préventivement de quelque chose, ni ne nous confère un sentiment de sécurité accru. Prenons l'exemple du paiement par carte à la caisse du magasin. En cachant le clavier avec son autre main pour taper le code, on protège le code secret des regards curieux et des délinquants se trouvant potentiellement aux alentours. 37 pour cent des répondants affirment prendre systématiquement cette précaution. La plus grande partie, 39 pour cent, le fait occasionnellement (illustration n° 6). Quant aux autres, c'est la situation concrète au moment de payer qui détermine leur comportement.

Les répondants semblent être plus prudents lorsqu'ils quittent leur domicile. Une majorité d'entre eux (61 %) vérifient systématiquement que les ouvertures (portes, fenêtres, etc.) sont bien fermées avant de partir (illustration n° 6). Ils ne sont que 12 pour cent à avouer ne jamais vérifier.

Cacher le clavier pour saisir son code en cas de paiement par carte



Vérification que toutes les ouvertures sont bien fermées avant de quitter le domicile

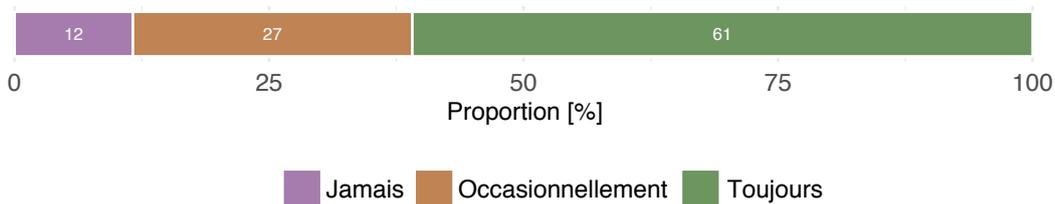


Figure 6: Comportement en termes de sécurité dans des situations de la vie quotidienne.

Estimation du risque de cambriolage/détournement

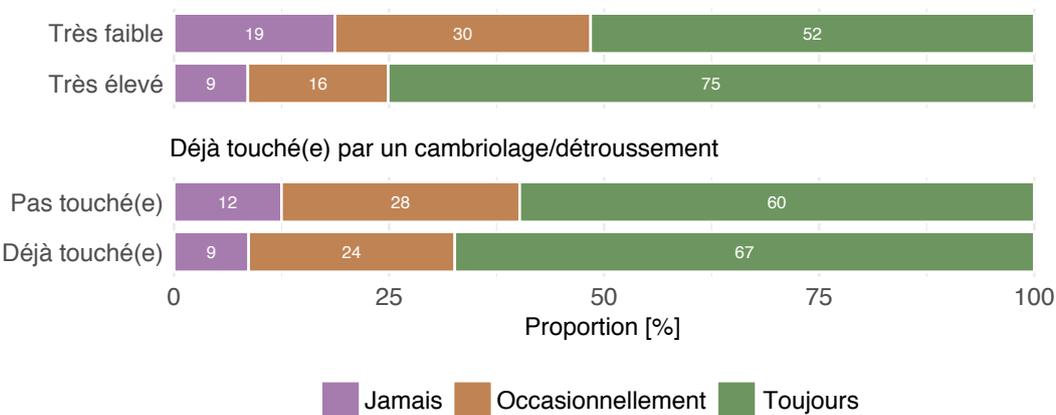


Figure 7: Vérification que toutes les ouvertures sont bien fermées avant de quitter le domicile – en fonction de l'estimation du risque et de l'expérience passée.

L'illustration n° 7 montre dans quelle mesure ce comportement est fonction du propre vécu en la matière. Les personnes ayant déjà été victimes d'un cambriolage déclarent à 67 pour cent qu'elles vérifient systématiquement les portes et les fenêtres avant de quitter leur logement. La proportion de celles qui n'ont jamais été victimes d'un cambriolage et qui agissent de la même façon est à peine plus faible (60 %). La différence est plus importante lorsque l'on sépare les personnes en fonction de leur estimation du risque de cambriolage. Trois quarts des personnes interrogées qui croient très élevé le risque d'être un jour cambriolées indiquent vérifier systématiquement les portes et les fenêtres avant de quitter leur logement. Les personnes qui présument ce risque très faible sont seulement 52 pour cent à indiquer procéder à cette vérification.

2.3 Risques raisonnables et risques déraisonnables

Dans quels domaines la population suisse s'estime-t-elle particulièrement téméraire ? Les personnes interrogées ont pu juger leur témérité dans différents domaines par rapport à la population moyenne. Il en ressort, que les personnes qui se considèrent plus téméraires que la moyenne sont moins nombreuses que celles qui se pensent moins téméraires que la moyenne. Dans chacune des situations, la plus grande partie des personnes interrogées s'estiment en fait normalement téméraires. Comme il ressort de l'illustration n° 8, la majeure partie des personnes interrogées se trouvent plus téméraires que la moyenne en matière de voyages / lieux de villégiature (32 %) et dans leur vie professionnelle (30 %). C'est moins le cas en matière de placements financiers et de renonciation aux assurances (respectivement 17 %). Le peuple suisse témoigne d'une forte orientation sur la sécurité en ce qui concerne les placements financiers.

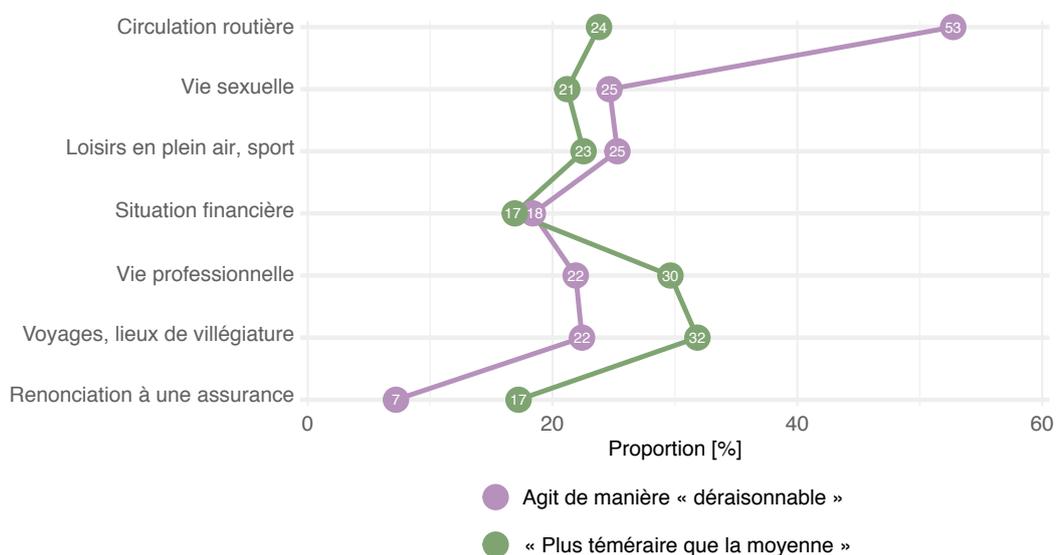


Figure 8: Exposition aux risques et estimation de sa propre témérité.

Pour compléter cette estimation de leur propre témérité, les personnes interrogées ont précisé si, dans ces mêmes domaines, elles s'étaient déjà exposées à des risques qu'elles considèrent avec le recul comme déraisonnables. L'illustration n° 8 présente également ces résultats. En la matière, la circulation routière se distingue nettement des autres types d'exposition aux risques. Bien qu'un quart seulement des répondants indiquent se montrer plus téméraires que la moyenne dans ce domaine, plus de la moitié d'entre eux reconnaissent avoir déjà encouru des risques déraisonnables au volant de leur véhicule. Plus pondants n'ont manifestement pris autant de risques avec autant d'inconscience et de négligence dans aucun des autres domaines considérés.

En matière de voyages et de vie professionnelle, les risques pris sont à l'opposé de ceux touchant la circulation routière. Les risques encourus ici sont, avec le

recul, comparativement rarement estimés comme découlant d'un comportement négligent. La témérité y est alors davantage jugée comme utile que comme déraisonnable.

3 Perspectives et estimations

3.1 Attentes individuelles en termes de risques

Les personnes interrogées ont été invitées à considérer différents dangers et événements et à estimer la probabilité d'être touchées par ceux-ci. La perte de travail est la crainte par excellence. 21 pour cent des personnes interrogées estiment grand à très grand le risque d'être concernées au cours des dix prochaines années. Sur cette période, entre 18 et 16 pour cent craignent tomber gravement malades, être victimes d'un cambriolage/vol ou être touchées par une catastrophe naturelle. A l'inverse, seulement 9 pour cent des répondants jugent élevé à très élevé le risque d'une atteinte à la vie et à l'intégrité physique.

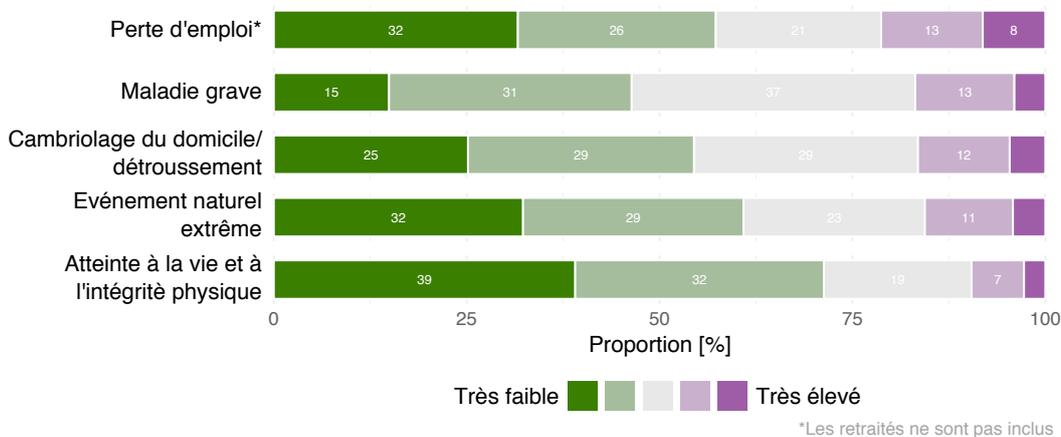


Figure 9: Estimation des dangers : probabilité d'être personnellement touché au cours des dix prochaines années en Suisse.

Dans quelle mesure l'estimation de la probabilité de survenance du danger correspond-elle au risque effectif d'être touché par l'événement correspondant ? L'illustration n° 10 présente les événements effectivement subis au cours des dix dernières années (axe vertical) par rapport à la probabilité estimée de survenance du risque correspondant au cours des dix prochaines années (axe horizontal). Il ressort de ce schéma qu'en matière de maladie grave et de perte d'emploi, les craintes concordent plutôt bien avec ce qu'il s'est passé (les valeurs sont proches de la diagonale). Bien que seulement 9 pour cent des répondants considèrent élevé le risque d'une atteinte à la vie et à l'intégrité physique, cette proportion est près de deux fois supérieure à celle des personnes effectivement concernées au cours des dix dernières années. Ce risque est donc clairement surestimé. La probabilité estimée d'être touché par une catastrophe naturelle diverge encore plus nettement des expériences passées puisqu'elle s'établit à plus du double. Ce déséquilibre reflète jusqu'à un certain point la crainte de la multiplication des catastrophes naturelles à l'avenir – postulat de trois quarts des

personnes interrogées. Quant à savoir si ces craintes d'une nette prolifération des phénomènes météorologiques extrêmes sont réalistes, cela reste à prouver.

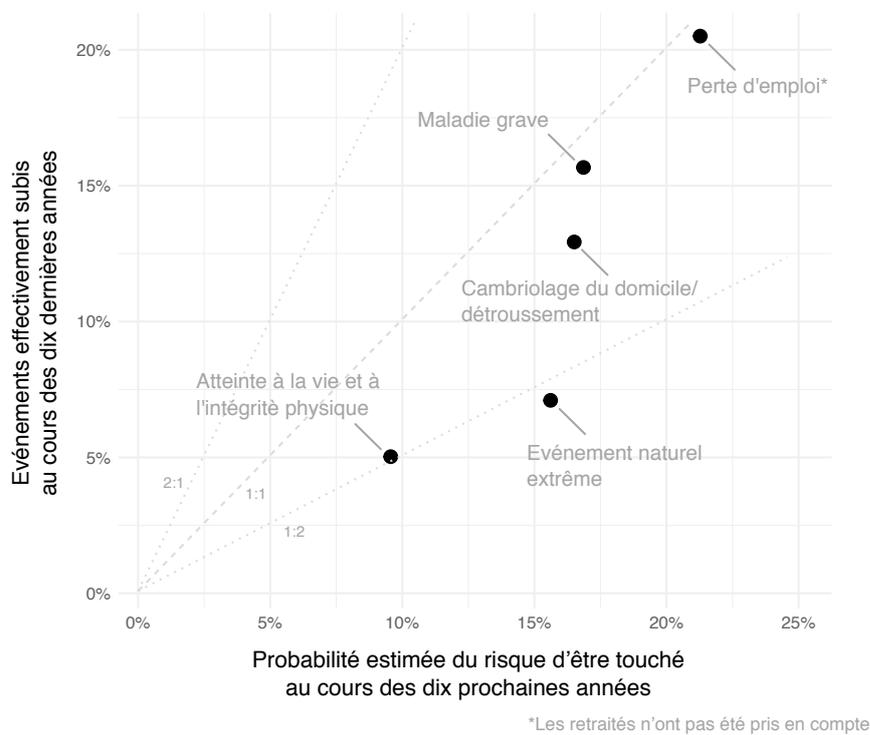


Figure 10: Sinistres subis et probabilité estimée de survenance des risques.

Comme il ressort de l'illustration 11, la crainte d'être touché par un phénomène naturel extrême est particulièrement élevée chez les jeunes adultes (18-35 ans). Les personnes plus âgées (>55 ans) partent moins du principe que leur monde va profondément changer par rapport à leurs expériences passées, alors que les jeunes sont manifestement plus nombreux à penser que la probabilité augmente qu'ils soient victimes de phénomènes climatiques extrêmes. D'une manière générale, les personnes plus âgées estiment la probabilité de survenance des risques comparable à ce qu'elles ont vécu dans le passé. Ceci vaut aussi lorsqu'il est question de santé. Chez les plus de 55 ans, la proportion de ceux qui craignent se retrouver atteints d'une maladie grave dans les dix prochaines années est légèrement inférieure à la proportion de ceux qui ont effectivement été atteints d'une telle maladie au cours des dix dernières années – même si ce pourcentage ne manquera pas de croître avec l'âge. Au moins ici, la probabilité estimée affiche une tendance plus optimiste par rapport à la réalité.

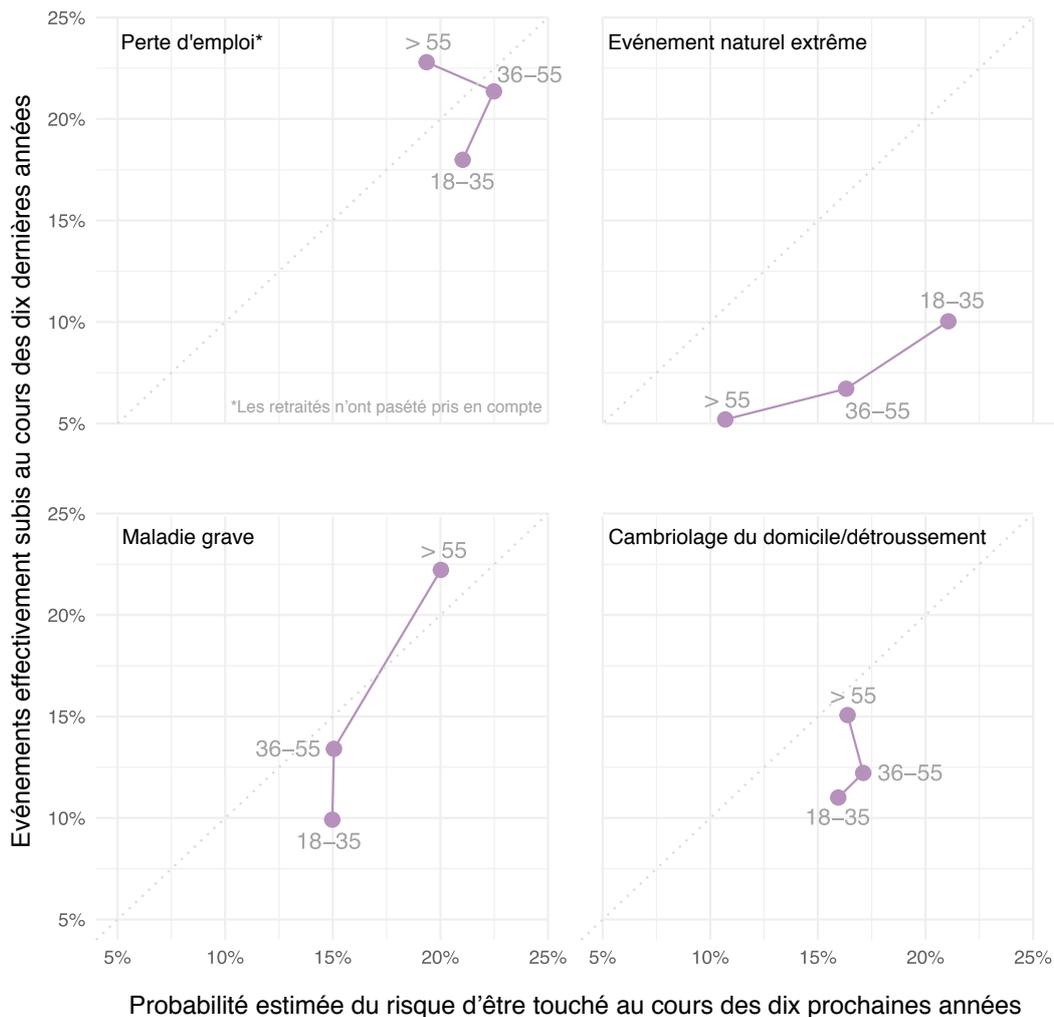


Figure 11: Sinistres subis et probabilité estimée de survenance des risques – en fonction de l'âge.

3.2 Sécurité et tournant technologique

Quelles sont les attentes de la population suisse au regard du tournant technologique? La présente étude ne porte pas sur l'ensemble des changements qui découleront de la numérisation, mais uniquement sur les domaines en lien direct avec le thème de la sécurité.

Le thème de la sécurité est particulièrement important dans le domaine de la circulation routière. Pour la moitié des personnes interrogées, les systèmes d'assistance à la conduite, aujourd'hui largement répandus, contribuent à l'amélioration de la sécurité sur les routes (illustration n° 12). Seulement 17 pour cent pensent le contraire. Les répondants arrivent à la conclusion inverse lorsqu'il est question de véhicules entièrement autonomes. En la matière, seulement 18 pour cent supposent que ce type de véhicules contribuera à accroître la sécurité routière. Par contre, près de la moitié des personnes interrogées considèrent

que les voitures autonomes dégradent la sécurité sur les routes. Ces différences d'estimation reflètent vraisemblablement la différence de degré de développement de ces deux technologies. Mais elles illustrent aussi le fait que l'assistance numérique apportée aux activités humaines est perçue et évaluée de manière totalement différente du remplacement de l'homme par un ordinateur. Ceci en dépit de la fluidité des transitions entre ces deux technologies dans la réalité.

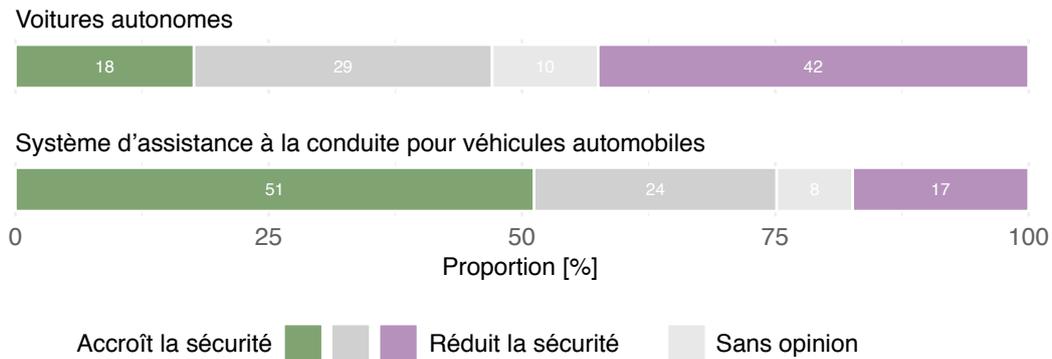


Figure 12: Estimation de l'évolution de la sécurité routière avec les systèmes d'assistance à la conduite et les voitures autonomes.

Les femmes et les personnes avec un niveau de formation peu élevé sont particulièrement sceptiques quant aux voitures autonomes (illustration n° 13). Près de la moitié d'entre elles pensent que de tels véhicules compromettent la sécurité sur les routes. Les hommes et les personnes d'un niveau de formation supérieur sont moins sceptiques. Seulement un tiers d'entre eux estiment que les voitures autonomes exercent un impact négatif sur la sécurité routière.

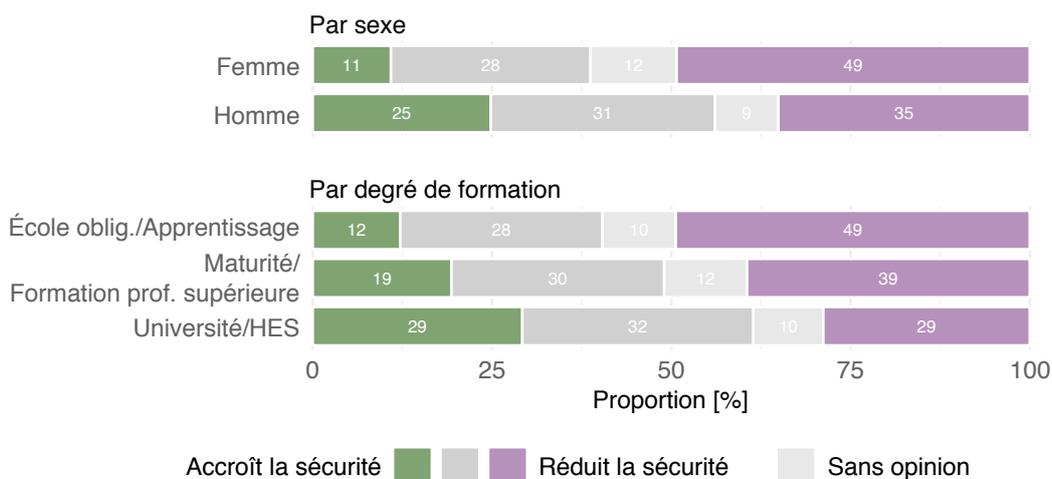


Figure 13: Estimation de l'évolution de la sécurité routière avec les voitures autonomes – résultats selon critères démographiques.

Seule une toute petite proportion des répondants trouve que les crypto-monnaies exercent une influence positive sur la sécurité (illustration n° 14). Il est vrai qu'une grande partie des personnes interrogées reconnaissent ne pas savoir en quoi consistent les cryptomonnaies. Près de la moitié des répondants pensent que le paiement sans monnaie ne contribue ni à améliorer ni à détériorer la sécurité. D'après une étude de l'OFCOM publiée en 2016, les transactions scripturales sont passées de 950 millions par an à 1,8 milliard entre 2001 et 2014. Au regard de cette nette augmentation des paiements scripturaux, il est étonnant que seulement un cinquième des personnes interrogées considèrent que les paiements sans monnaie contribuent à une plus grande sécurité.

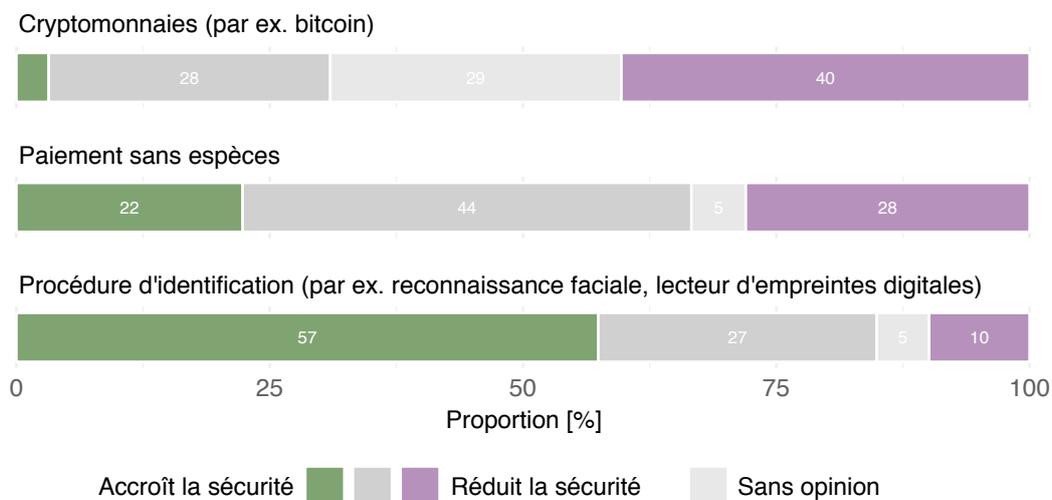


Figure 14: Estimation de l'évolution de la sécurité avec les cryptomonnaies, les paiements sans monnaie et les procédures d'identification.

En revanche, la confiance dans les procédures d'identification numériques comme la reconnaissance faciale ou les lecteurs d'empreintes digitales est relativement grande : près de la moitié des répondants présument que ces techniques influent positivement sur la sécurité. Ce résultat s'explique probablement par le fait que la population suisse s'est déjà habituée à ce type de mesures de sécurité depuis l'introduction des passeports biométriques le 1er mars 2010. L'aboutissement le 17 octobre 2008 du référendum contre l'introduction des passeports biométriques illustre bien l'important scepticisme de la population suisse à l'encontre des procédures d'identification numériques. Lors de la votation du 17 mai 2009, l'introduction du passeport biométrique a été approuvée de justesse par le peuple avec 50,1 pour cent des voix.

3.3 Perspectives d'avenir concernant la Suisse et le monde

D'une manière générale, une grande partie des personnes interrogées se montrent optimistes lorsqu'il s'agit de se prononcer sur l'avenir proche de la Suisse

(illustration n° 15). Leur opinion est, par contre, totalement inverse lorsqu'il est question de la situation politique mondiale : près de trois quarts des répondants se révèlent plutôt pessimistes en la matière. Au total, les personnes disposant d'un niveau de formation supérieur et celles des tranches de revenus élevés s'avèrent un peu plus optimistes que les autres. Même si cela ne change rien au schéma de base.

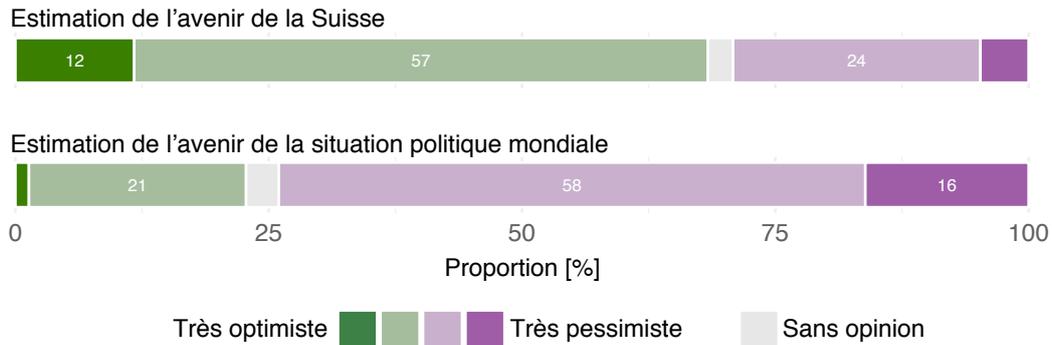


Figure 15: Estimation de l'avenir proche : Suisse et situation politique mondiale.

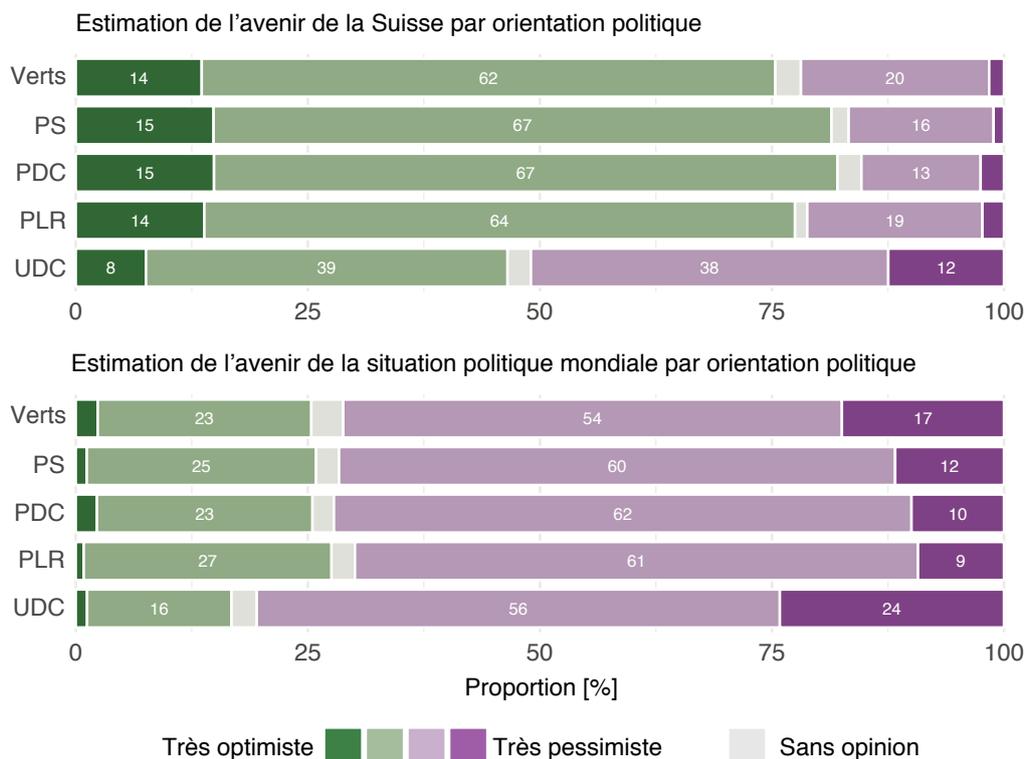


Figure 16: Estimation de l'avenir proche : Suisse et situation politique mondiale – en fonction des affinités politiques.

La seule différence fondamentale par rapport au modèle cité s'observe lorsque l'on compare les appartenances politiques – toutefois, ceci se vérifie seulement

pour certains partis (illustration n° 16). D'une manière générale, les partisans de la plupart des partis affichent un optimisme relativement homogène quant aux perspectives d'avenir de la Suisse – tout comme un pessimisme égal par rapport à la situation politique mondiale.

Font clairement exception les partisans de l'UDC. Ils sont les seuls à ne pas partager, du moins pas majoritairement, cette vision optimiste de l'avenir de la Suisse. Au premier abord, ce constat est surprenant : l'UDC n'est-il pas le parti qui, après la Seconde guerre mondiale, a le premier inscrit au cœur de son programme la puissance et le particularisme de la Suisse ? Le sentiment que la Suisse est particulièrement menacée et qu'elle a donc besoin d'être protégée est toutefois aussi étroitement lié à ce phénomène. Pour l'UDC, la Suisse est menacée de perdre son identité et sa souveraineté du fait de l'immigration et d'une dépendance grandissante par rapport à l'UE. Même si la majorité des partisans de l'UDC sont également plus pessimistes en ce qui concerne la future situation mondiale que la majorité des autres partis, les différences y sont néanmoins moins prononcées. La vision pessimiste concernant son propre pays était non seulement un élément central de la candidature de Donald Trump à la présidence, mais elle semble également correspondre au sentiment général d'une proportion substantielle de la base de l'UDC.

s'y sentent pas en sécurité (cf. illustration n° 2). Tandis que les femmes évitent surtout les lieux déserts, les personnes de droite évitent, elles, surtout certains secteurs urbains. Pour les femmes, c'est essentiellement le risque d'une agression qui prime. Quant aux personnes de droite, elles craignent principalement tout ce qui est étranger et les étrangers.



Figure 19: Notions de liberté avec les plus grands écarts en termes de nombre de citations par les femmes et les hommes.



Figure 20: Notions de sécurité avec les plus grands écarts en termes de nombre de citations par les femmes et les hommes.

Pour la définition de la sécurité, « l'absence de peur » semble également une notion citée quasi-exclusivement par les femmes (illustration n° 20). Alors que les notions citées surtout par les hommes portent davantage sur le contrôle des risques, pour les femmes, c'est le bien-être subjectif qui est au premier plan. Là encore, il faut ne pas oublier que les différences ont été sciemment mises en exergue. La plupart des définitions données par les hommes et les femmes de ces deux concepts que sont la sécurité et la liberté se recoupent. Même si certains aspects sont plus prononcés que d'autres.

4.2 Sécurité policière

Bien que la grande majorité de la population suisse se sente en sécurité dans les lieux publics (cf. illustration n° 4), plus de deux tiers des Suisses sont favorables

à une présence policière accrue dans les lieux publics à forte fréquentation – seulement 11 pour cent sont contre (illustration n° 21)¹. Ce résultat témoigne d'une grande confiance dans la police et traduit le fait que la présence policière dans la sphère publique est considérée comme signe d'une plus grande sécurité et non comme signe d'un contrôle excessif.

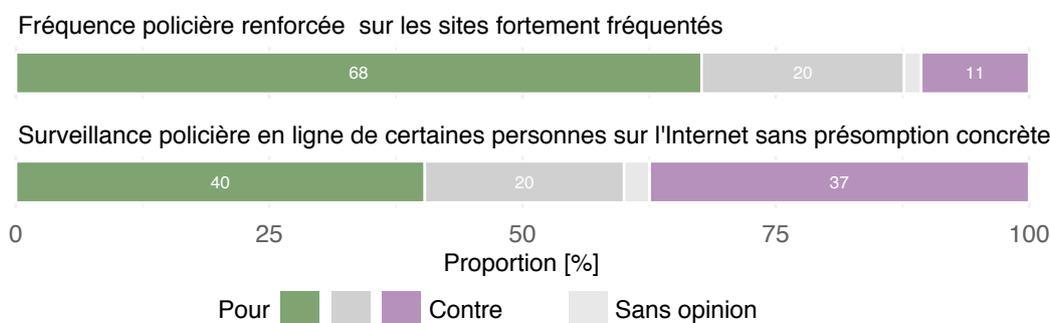


Figure 21: Attitude par rapport aux mesures de sécurité policière.

Le renforcement de la présence policière sur Internet est beaucoup plus controversé. Les opposants à une surveillance policière en ligne de certaines personnes en l'absence de présomption concrète sont pratiquement aussi nombreux que les partisans d'une telle pratique (près de 40 % respectivement). Même si ce type de mesures peut, dans certaines circonstances, s'avérer plus approprié pour empêcher des attaques terroristes, par exemple, qu'une présence policière accrue dans les lieux publics, il suscite davantage de scepticisme. La surveillance spécifique et non diffuse est perçue comme plus problématique. A l'inverse des lieux publics, les activités en ligne sont plutôt considérées comme relevant de la sphère privée. En conséquence, une présence policière dans la sphère virtuelle est ressentie par beaucoup comme une menace pour les libertés individuelles.

L'approbation des mesures relevant de la sécurité policière dépend largement du niveau de formation des personnes interrogées (illustration n° 22). Les personnes avec un niveau de formation supérieur se montrent beaucoup plus sceptiques que celles disposant d'une formation de base ; ces dernières accordent davantage d'importance à la sécurité, comme cela transparaît à maintes reprises dans cette étude. Les opinions quant à l'opportunité d'une présence policière dans les lieux publics divergent nettement en fonction des sexes. Elle est soutenue bien plus largement par les femmes que par les hommes, car celles-ci s'y sentent en général davantage en danger. La différence en fonction des tranches d'âge est un peu moins prononcée. Comme il fallait s'y attendre, la gauche et la droite s'opposent sur la question du soutien des mesures policières. Pour autant, la moitié de la base du PS soutient une présence policière accrue dans les lieux publics. Il est intéressant de noter que la base du PDC se prononce tout aussi

¹Il convient de noter que ces considérations d'ordre politique ainsi que les suivantes concernent l'ensemble de la population et pas uniquement les électeurs.

clairement pour la surveillance en ligne sans présomption concrète (55 %), à l'instar de la base de l'UDC (58 %), alors qu'une petite moitié seulement de la base du PLR (44 %) y est favorable. C'est le souhait un peu plus prononcé en faveur d'une protection des libertés individuelles qui transparaît ici.

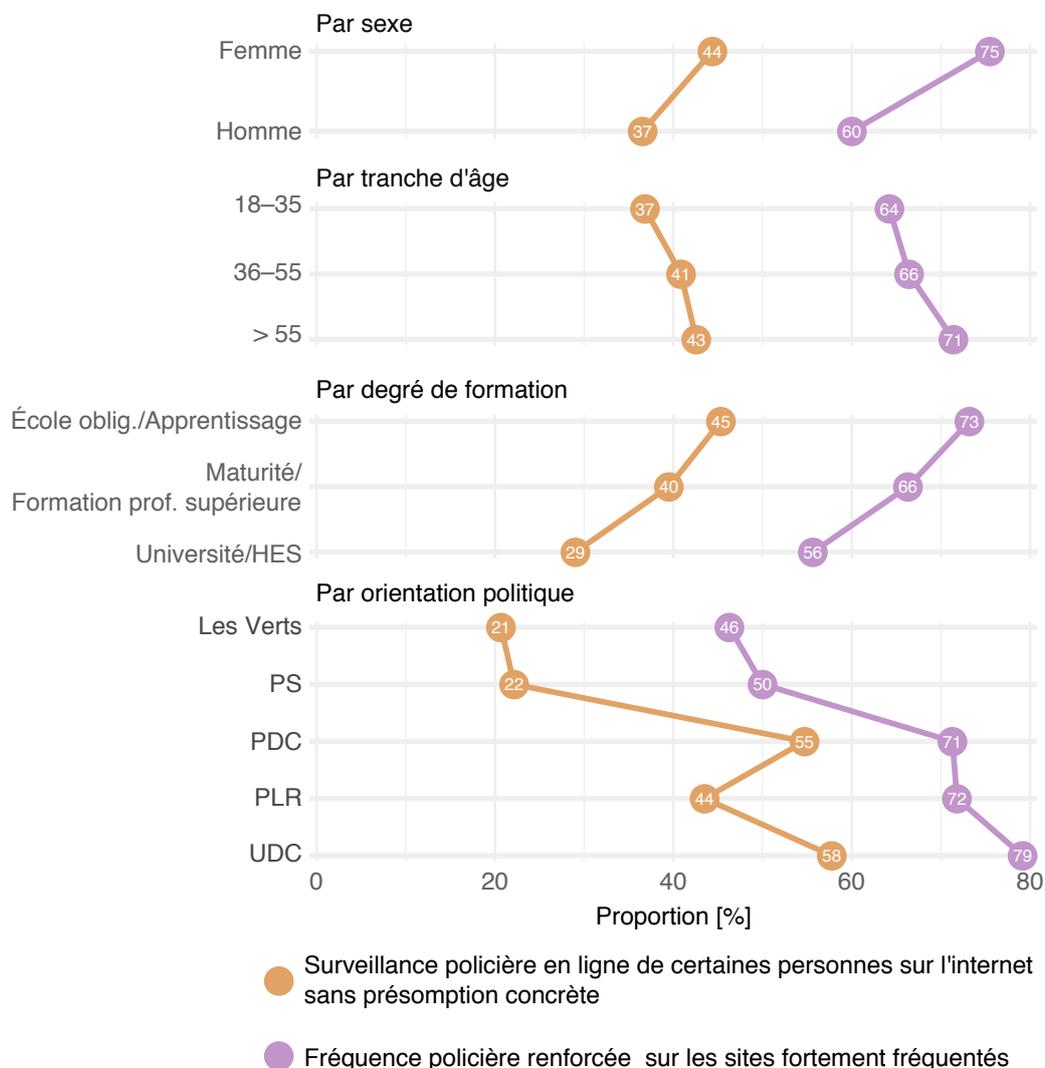


Figure 22: Approbation des mesures policières en faveur de la sécurité – résultats selon critères démographiques.

4.3 Obligations et interdictions

Lorsqu'il est question d'obligations et d'interdictions aux fins d'amélioration de la sécurité, les résultats sont tout aussi différenciés que dans le cas des mesures policières (illustration n° 23). Le large soutien apporté au port du casque obligatoire en vélo est plutôt surprenant si l'on considère le rejet de l'interdiction du base jumping. Près de la moitié des répondants sont par ailleurs

favorables à une interdiction de l'alcool dans les stades lors de matchs et football/hockey sur glace.

Le port obligatoire du casque en vélo est particulièrement populaire : près de deux tiers des personnes interrogées y sont favorables. Cela reflète un véritable tournant sociétal. D'après le Bureau de prévention des accidents bpa, le taux de port du casque en vélo est passé de 15 à 46 pour cent entre 1998 et 2017. Que ce soit dans la circulation routière, pour les loisirs ou au travail, les équipements et installations de protection et de sécurité percent et s'imposent de plus en plus. Ceci d'ailleurs manifestement en parallèle à la disposition à prescrire de tels équipements.

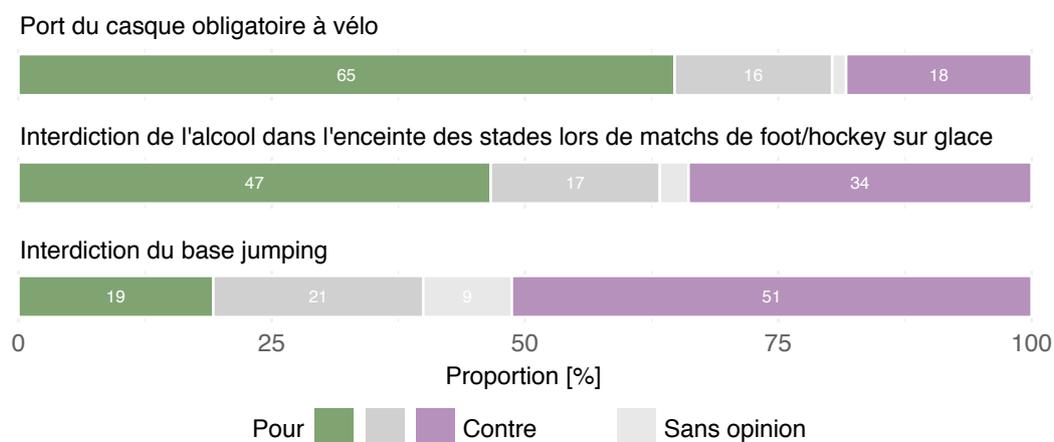


Figure 23: Evaluation des obligations et des interdictions.

A l'opposé, seulement un cinquième des personnes interrogées soutiennent une interdiction du base jumping. Ceci, en dépit du risque très important d'accidents, notamment mortels, lié à la pratique de ce sport extrême. A la différence d'une obligation d'un port de casque, il s'agit toutefois ici de l'interdiction d'exercer une activité, ce qui est manifestement considéré comme une ingérence plus importante dans la liberté individuelle, même si peu de personnes sont réellement concernées par ce sport. Avec le besoin croissant de sécurité dans le domaine de la prévention des accidents, les Suisses soutiennent effectivement dans leur majorité l'introduction de mesures de sécurité obligatoires, mais ne sont pas prêts pour un changement de mentalités qui irait jusqu'à l'interdiction de pratiques dangereuses.

Contrairement au cas des mesures visant un renforcement de la présence policière, le soutien apporté aux obligations et aux interdictions ne dépend pas vraiment de l'orientation politique. L'incidence du niveau de formation y est également moins prononcée. Là encore, une différence nette s'observe uniquement entre les sexes. Les femmes sont davantage favorables aux interdictions et aux obligations contribuant à une plus grande sécurité (illustration n° 24).

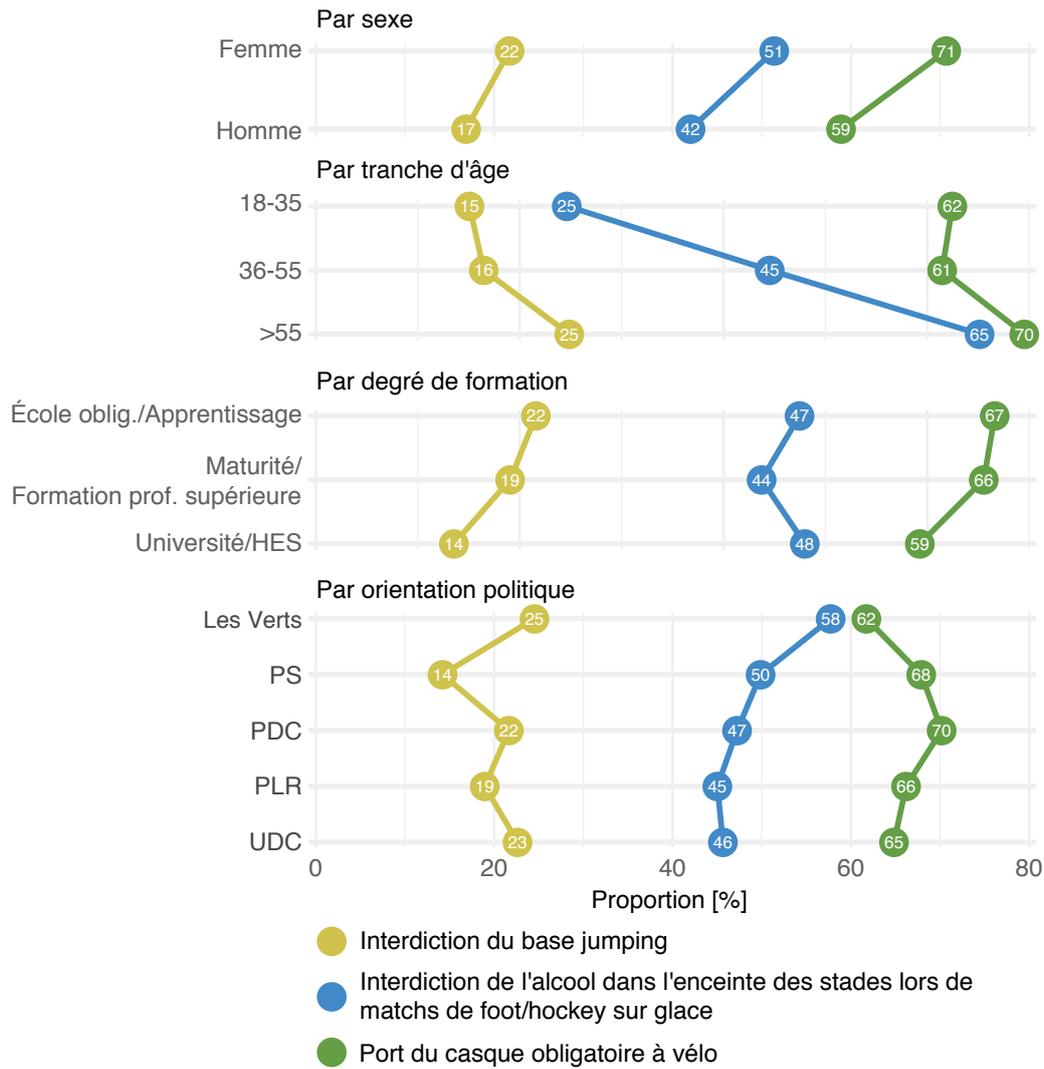


Figure 24: Approbation des obligations et des interdictions – résultats selon critères démographiques.

Quant à l'interdiction d'alcool dans les stades de football et de hockey, les avis sont très partagés en fonction de l'âge : les personnes jeunes sont clairement contre et les personnes plus âgées clairement pour l'interdiction. Cet énorme fossé s'explique sûrement par le fait que les uns et les autres se sentent plus ou moins concernés. Mais il reflète vraisemblablement aussi un besoin de sécurité différent. Comme l'a montré l'évaluation des situations et des lieux, les personnes plus âgées se sentent moins à l'aise sur des gradins entourés de supporters que les plus jeunes (cf. illustration n° 3). L'opposition gauche-droite est ici inhabituelle : en effet, ce sont les personnes de droite qui se prononcent en majorité contre une interdiction, alors que les personnes de gauche y sont plutôt favorables.

4.4 Responsabilité en cas de comportement risqué

Seule une petite minorité de la population suisse est favorable à l'interdiction du base jumping. Cela indique qu'il y a un large consensus sur le fait que les comportements dangereux ne doivent pas être interdits. Or, qu'en est-il des conséquences pouvant résulter de l'exercice d'activités risquées ?

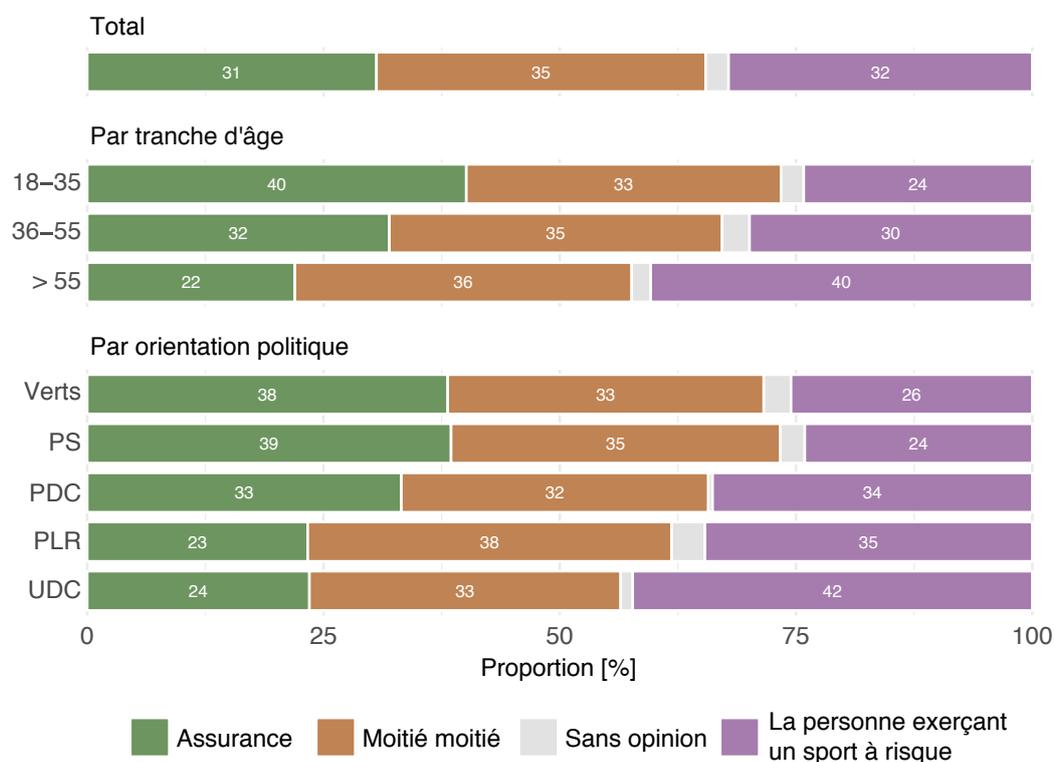


Figure 25: Accident lors de la pratique d'un sport à risque : qui doit assumer les frais médicaux ?

Qui doit assumer les frais de traitement médicaux lorsque l'exercice d'un sport à risque entraîne un accident ? Cette question divise la société en trois groupes à peu près égaux. Un tiers estime que c'est à l'assurance d'assumer les frais, y compris dans un tel cas de figure. Un autre tiers souhaite que les frais soient intégralement reportés sur la personne qui pratique le sport à risque. Enfin, le dernier tiers propose un partage des frais entre l'assurance et le sportif (illustration n° 25). Sur cette question, il s'avère que les plus jeunes et les personnes de gauche sont plutôt favorables au principe de solidarité alors que les personnes plus âgées et celles de droite préconisent le principe du responsable-payeur. Toutefois, aucune majorité absolue ne se dessine dans aucun des groupes pour l'un ou l'autre des principes.

Si les sportifs de l'extrême ne peuvent pas totalement compter sur la compréhension de la population suisse, c'est encore moins le cas des personnes qui prennent le risque de se rendre dans certains pays en dépit des recommandations

du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et y sont alors enlevées. Seulement 11 pour cent des répondants estiment que les coûts liés à la gestion de crise devraient être intégralement à la charge de l'Etat. A l'opposé, 57 pour cent pensent que l'ensemble des coûts doivent être à la charge des personnes victimes d'enlèvement. Les différences en fonction de l'âge et des orientations politiques sont beaucoup plus prononcées encore que sur la question des frais médicaux liés à la pratique de sports à risque (illustration n° 26).

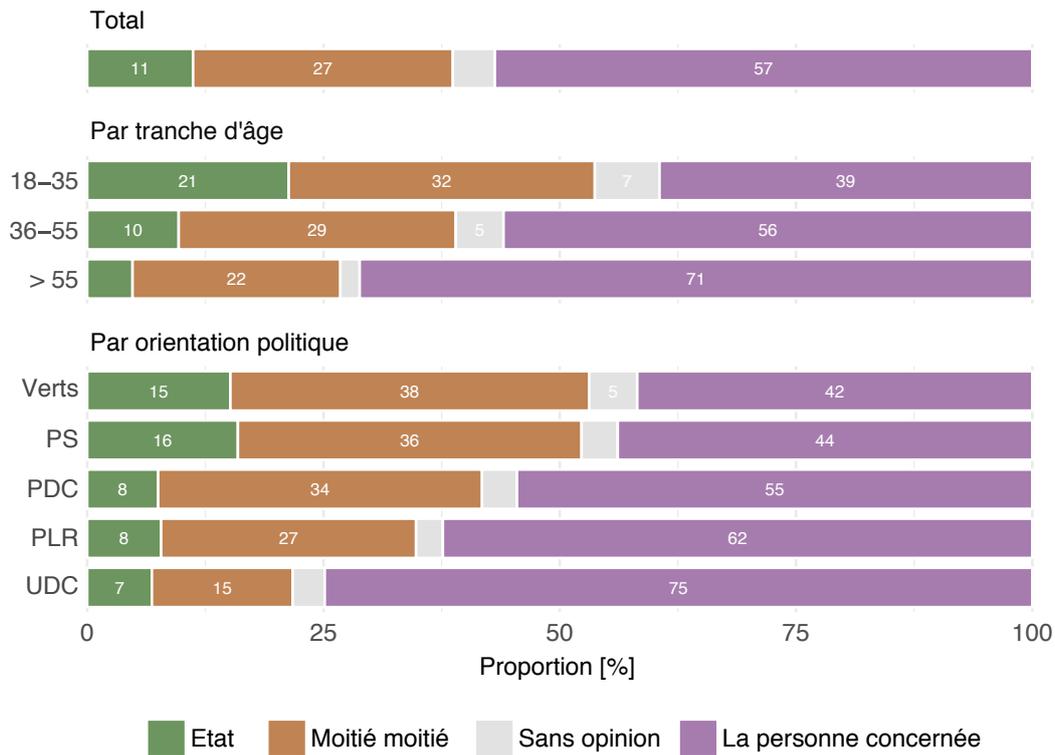


Figure 26: Enlèvement lors d'un voyage dans un pays faisant l'objet d'un avertissement : qui doit assumer les coûts entraînés par la gestion de crise ?

Tout bien considéré, s'il n'y a pas de majorité en faveur de l'interdiction des activités à risque, la tendance générale va néanmoins dans le sens de l'introduction de mesures de sécurité supplémentaires et du transfert des frais liés aux activités risquées sur les responsables des dommages. Cela explique que seulement 15 pour cent des répondants estiment que les personnes téméraires font avancer la société.

5 Sécurité financière

5.1 Besoin de sécurité assouvi et non assouvi

Dans quels domaines de la vie le besoin de sécurité de la population suisse n'est-il pas assouvi et où n'est-il pas couvert ? Pour les personnes interrogées, leur besoin de sécurité est le plus assouvi en ce qui concerne leur logement, suivi de leur environnement social (illustration n° 27). Par contre, les principaux déficits de sécurité s'observent en prévoyance vieillesse. Seulement 38 des répondants déclarent que leur besoin de sécurité est assouvi dans ce domaine. Il en va de même des réserves financières avec 44 pour cent seulement. La prévoyance financière pour la retraite constitue aujourd'hui l'un des principaux points d'achoppement au regard de l'articulation suisse de la sécurité.

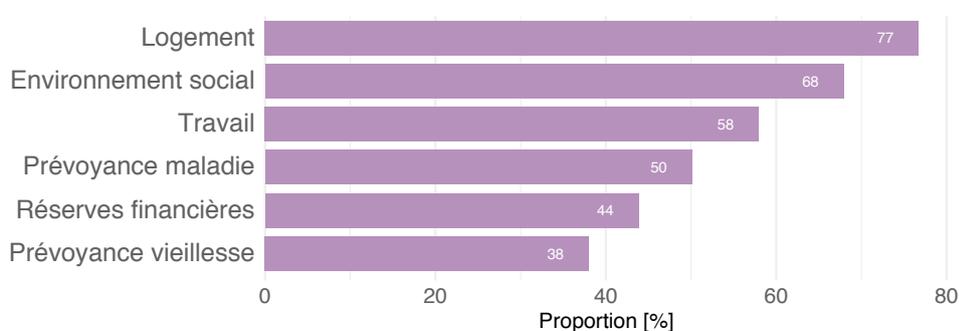


Figure 27: Domaines dans lesquels le besoin de sécurité est assouvi.

D'ailleurs, les moins de 35 ans sont seulement 22 pour cent à considérer que leur besoin de sécurité est assouvi en prévoyance vieillesse. Dans aucun autre domaine de la vie, le sentiment de sécurité n'est autant fonction de l'âge. Quant à la question du travail, les différences en termes de sentiment de sécurité sont minimales (cf. illustration n° 28).

Les besoins de sécurité des femmes sont à domaines équivalents légèrement moins bien assouvis que ceux des jeunes adultes ; en particulier concernant la prévoyance vieillesse et les réserves financières. La participation plus faible des femmes au marché du travail exerce manifestement un effet négatif sur leur sentiment de sécurité financière. L'estimation de la sécurité financière dépend aussi du niveau de formation des répondants. La différence la plus importante s'observe sur la question de la prévoyance maladie. Sur ce point, les personnes n'ayant pas poursuivi d'études se sentent particulièrement moins bien protégées que les autres. Il est intéressant de noter que le niveau de formation ne joue néanmoins pratiquement aucun rôle sur le sentiment de sécurité concernant son propre travail.

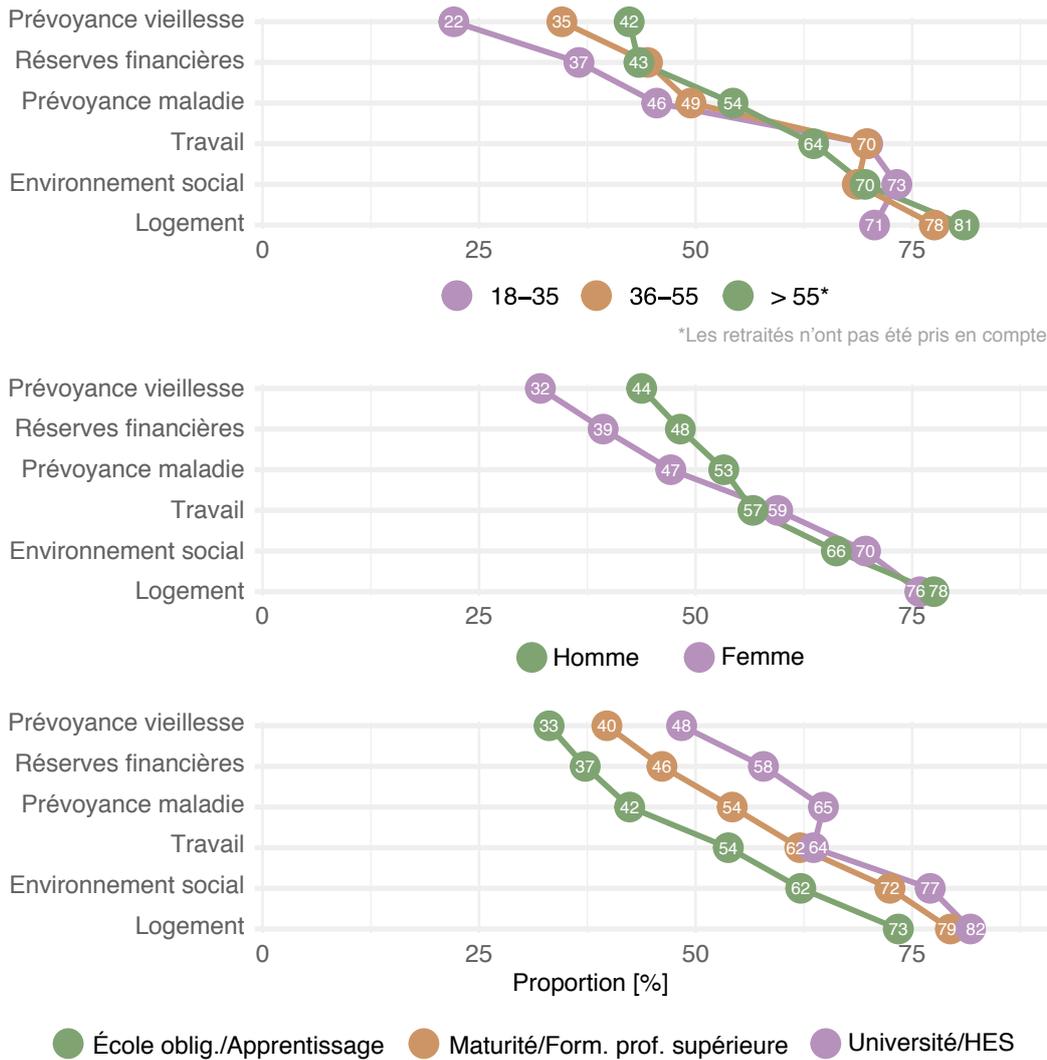


Figure 28: Domaines dans lesquels le besoin de sécurité est assouvi – résultats selon critères démographiques.

5.2 Inquiétude en matière de prévoyance vieillesse

Pour une majorité des répondants, le besoin de sécurité en prévoyance vieillesse n'est pas couvert. Très concrètement, les gens craignent qu'il y ait de moins en moins d'argent à l'avenir pour financer les rentes AVS. En Suisse, trois quarts des adultes sont inquiets à ce sujet (illustration n° 29). Là encore, ce sont surtout les plus jeunes et les femmes qui sont les plus inquiets. Si les personnes gagnant bien leur vie ont tendance à se faire moins de soucis concernant la garantie des rentes que les personnes à revenus faibles, les répondants des classes supérieures de revenus sont néanmoins plus de 70 % à se déclarer inquiets pour leurs rentes AVS.

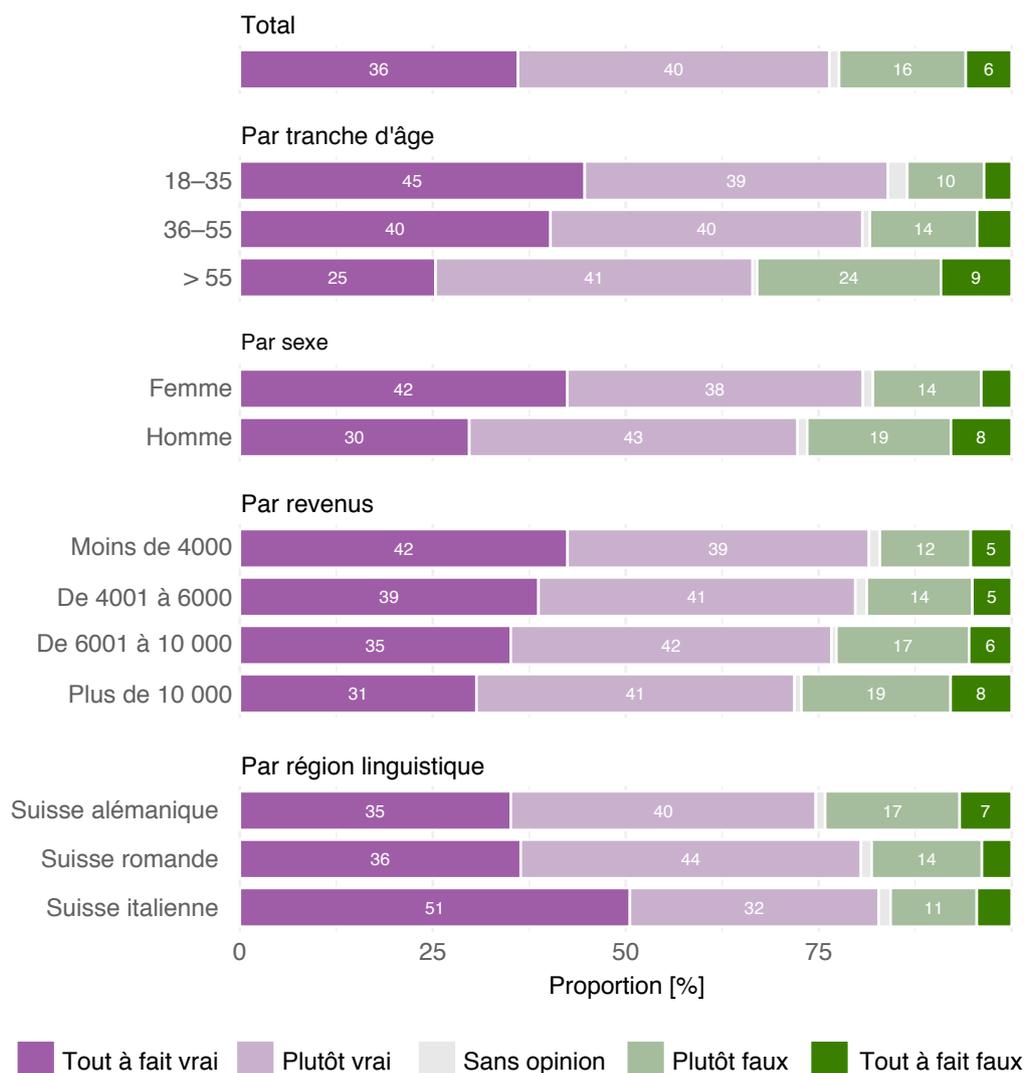


Figure 29: Moins d'argent pour les rentes AVS : qui se fait du souci ?

5.3 Rente ou capital ?

Une fois à la retraite, l'avoir de la caisse de pension peut être perçu sous forme de rente mensuelle, de retrait en capital unique ou d'une combinaison des deux. Ils sont très peu nombreux à opter pour le retrait unique en capital, car c'est une solution risquée. L'idée d'un retrait au moins partiel en capital est particulièrement prisée des moins de 55 ans (illustration n° 30). Toutefois, plus l'âge de la retraite approche, plus la variante prudente de la rente mensuelle rencontre alors la majorité des suffrages.

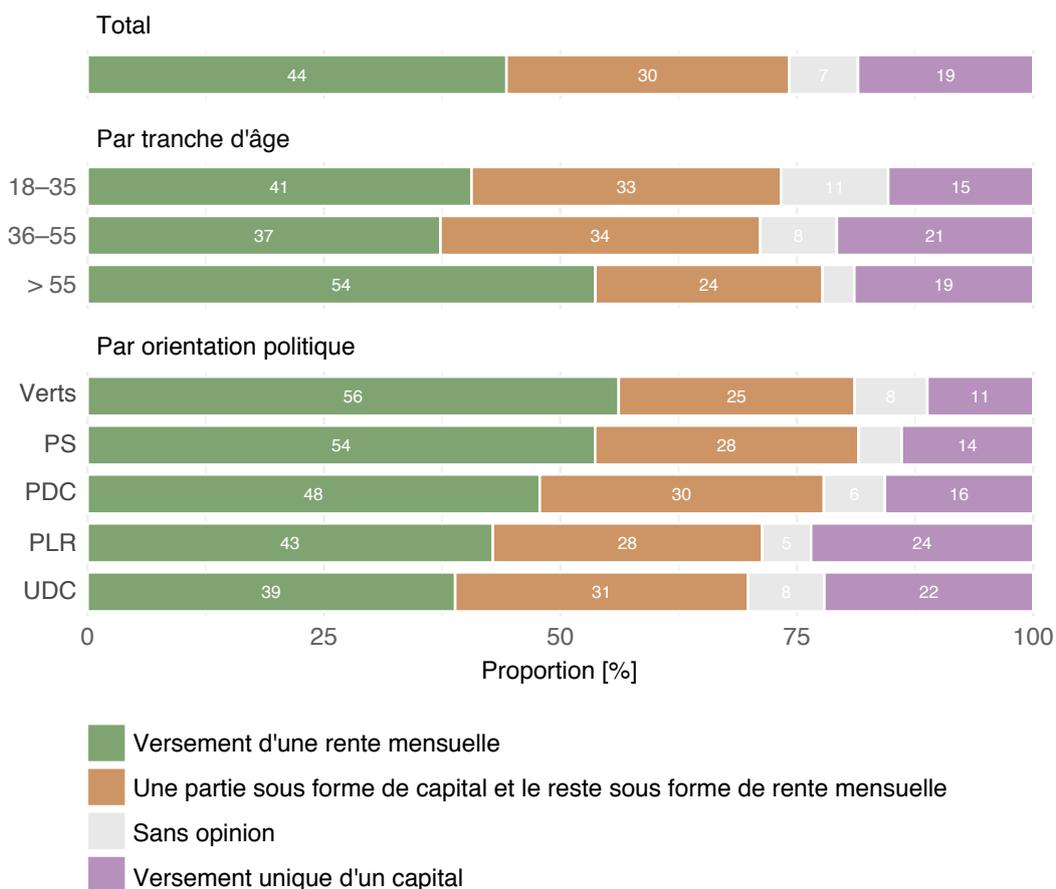


Figure 30: Forme privilégiée de perception de l'avoir de vieillesse.

Si la prise en compte ou non du retrait en capital ne dépend pas vraiment du niveau des revenus du ménage, elle varie selon les affinités politiques. Les personnes de gauche ont tendance à privilégier la perception d'une rente mensuelle alors que les personnes de droite préfèrent davantage le retrait en capital. Cette différence traduit bien le fait qu'il s'agit en la matière moins de considérations d'ordre économique que de principes idéologiques.

Les dernières tentatives des politiques en matière de restriction du retrait en capital, voire de sa suppression, rencontrent l'opposition des personnes interrogées. 59 pour cent sont plutôt contre la suppression de cette liberté de choix, voire y sont totalement opposées (illustration n° 31). Si la résistance contre la suppression de la liberté de choix est plus prononcée chez les personnes de droite, les différences le long de l'axe gauche-droite sont toutefois minimes. Les partisans des partis de gauche y sont même en majorité opposés (illustration n° 32).

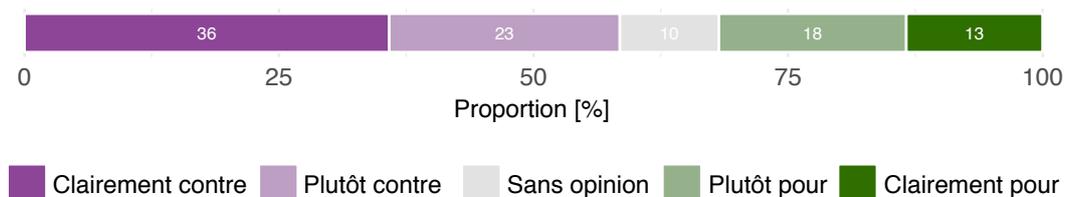


Figure 31: Opinion concernant la suppression de la liberté de choix en matière de versement de l'avoir de la caisse de pension.

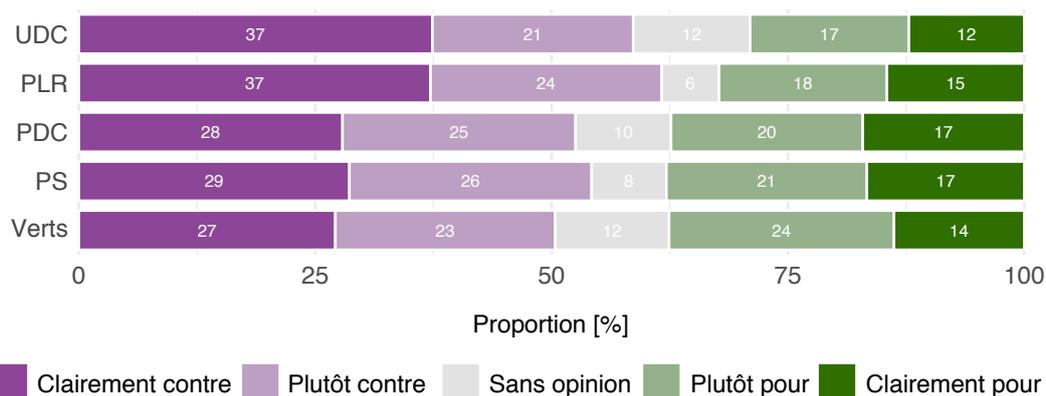


Figure 32: Opinion concernant la suppression de la liberté de choix en matière de versement de l'avoir de la caisse de pension – en fonction des affinités politiques.

5.4 Filet de sécurité financier

L'inquiétude quant à la sécurité des rentes est largement répandue. Or, quel rôle joue l'Etat social en matière de sécurité financière individuelle? A la question de savoir qu'est-ce qui donne le plus un sentiment de sécurité dans l'éventualité de difficultés financières, l'Etat social n'arrive pas en première position parmi les réponses (illustration n° 33). Près de la moitié des personnes interrogées indiquent que ce sont leurs économies qui représentent leur principale source de sécurité. Pour un autre tiers, les économies arrivent en deuxième position. Le deuxième principal élément constitutif du filet de sécurité financière, c'est la famille (et les amis). Pour près de deux tiers des répondants, l'Etat social n'arrive, au mieux, qu'en troisième position lorsqu'il est question de sécurité financière. En tout cas, le propre scénario idéal correspond à une gradation claire : on s'aide d'abord soi-même. Si cela ne suffit pas, on cherche de l'aide auprès de la famille et, seulement en dernier recours, on se tourne vers l'Etat social.

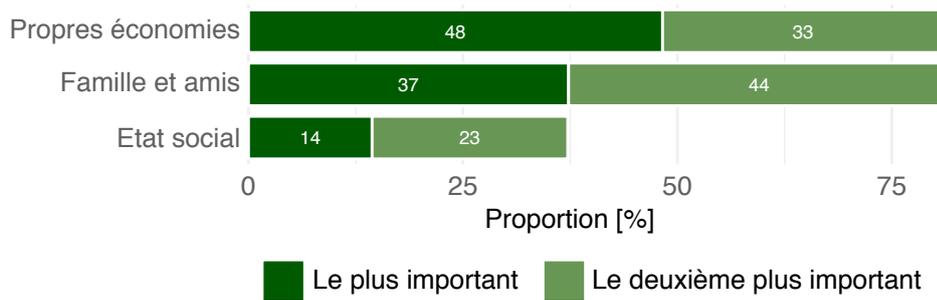


Figure 33: Dans la perspective d'une situation financière potentiellement critique, qu'est-ce qui vous donne le plus un sentiment de sécurité ?

Comme nous l'avons montré plus haut, seule une minorité des personnes interrogées considèrent que leur besoin de sécurité est couvert en termes de prévoyance vieillesse et de réserves financières, et une grande majorité s'inquiètent quant au niveau de leurs rentes AVS. Même si la majorité des répondants ont davantage confiance dans leur épargne ou leur famille que dans l'Etat social, ce dernier semble toutefois indispensable pour la plupart. Là encore, forte orientation sur la sécurité et validation de la responsabilité individuelle se mélangent.

6 Méthodologie

6.1 Collecte des données

Les données ont été collectées entre le 21 mars et le 4 avril 2018. Deux canaux d'enquête différents ont été utilisés : d'une part, les répondants ont été recrutés parmi le panel de sotomo et, d'autre part, le sondage a été diffusé sur les sites Internet de Blick (www.Blick.ch), Le Matin (www.lematin.ch) et Ticinonline (www.tio.ch). Les participants se sont alors connectés eux-mêmes aux différents sites (opt-in online survey). L'étude repose sur les réponses fournies par 10 401 personnes.

6.2 Méthodologie de redressement pour échantillon représentatif

Puisque ce sondage repose sur une auto-administration et qu'en conséquence, l'échantillon n'est pas, au sens structurel, représentatif de la population de base souhaitée, il a été redressé par la suite au moyen de la méthodologie IPF (Iterative Proportional Fitting, également appelée raking ou raking ratio). La population de base se définit par la population résidant en Suisse âgée de 18 ans et plus. Les critères de redressement sont l'âge, le sexe, le niveau de formation ainsi que les affinités politiques (proximité politique). Les distributions marginales de ces critères ont été prises en compte séparément pour la Suisse alémanique, la Suisse romande et le Tessin, sachant que la taille des régions linguistiques correspondantes a aussi été prise en considération dans les redressements. Le redressement ainsi obtenu est garant d'une représentativité sociodémographique élevée de l'échantillon. Pour le présent échantillon, l'intervalle de confiance est de 95 % avec une marge d'erreur de +/- 1,95 %.

